

**ARCHIVES DÉPARTEMENTALES DES VOSGES**

**57 J 87**

**Archives paroissiales  
de Champdray**

**(1625-1901)**

Répertoire numérique détaillé

établi par

Annick PETITDEMANGE,  
rédacteur territorial

sous la direction de François PETRAZOLLER,  
conservateur en chef du patrimoine,  
directeur des Archives départementales des Vosges

Épinal

2014

## **INTRODUCTION**

### **Provenance du fonds**

Les archives de la paroisse de Champdray ont été déposées en 2000 et 2005 aux Archives départementales des Vosges, pour être intégrées au fonds 57 J des archives paroissiales du diocèse de Saint-Dié.

### **Historique du diocèse**

L'ancien diocèse de Toul, le plus vaste de France, fut démembré en 1777, pour former les diocèses de Toul, de Saint-Dié, et de Nancy. Il comprenait la partie française du diocèse actuel de Nancy, le diocèse de Saint-Dié à peu près tout entier, et un tiers environ du diocèse de Verdun. La bulle d'érection du diocèse de Saint-Dié est datée du 21 juillet 1777.

Le Concordat de 1801 supprime plusieurs sièges épiscopaux, notamment ceux de Toul, Verdun, et Saint-Dié. Une nouvelle circonscription diocésaine, en rapport avec la division par départements est adoptée. Les trois départements de la Meurthe, de la Meuse, et des Vosges, forment le nouveau diocèse de Nancy. Mais une si grande étendue en rend l'administration difficile. Dès 1817, les diocèses de Saint-Dié et de Verdun sont rétablis, respectivement pour les départements des Vosges et de la Meuse. Cette restauration ne se fait pas sans difficultés, aussi le diocèse de Saint-Dié n'est-il vraiment reconstitué qu'en 1823.

### ***Modification des paroisses***

Le 1<sup>er</sup> décembre 1999, une ordonnance épiscopale modifie les paroisses du diocèse de Saint-Dié. À compter du 1<sup>er</sup> janvier 2000, toutes les paroisses du diocèse sont supprimées. De nouvelles paroisses sont créées. Les anciennes paroisses d'Aumontzey, Barbey-Seroux, Champdray, Granges-sur-Vologne, Herpelmont et Jussarupt sont rattachées à la paroisse de Notre-Dame-de-la-Corbeline.

### ***Création des communautés de paroisses.***

À compter du 1<sup>er</sup> septembre 2012, les doyennés du diocèse de Saint-Dié sont supprimés. Ce même jour les communautés de paroisses sont érigées. La paroisse de Notre-Dame-de-la-Corbeline est réunie à la communauté de paroisses de Bruyères.

### **Historique de la paroisse**

Ancienne annexe de Champ-le-Duc, la paroisse Notre-Dame de Champdray, de laquelle dépend Réhaupal, est érigée en cure en 1669. Elle est rattachée au doyenné de Remiremont et au diocèse de Toul jusqu'en 1777, date de la création du diocèse de Saint-Dié. Cette érection en cure engendre de nombreux conflits avec Jean Perpignan, vicaire perpétuel de Champ, dont dépendaient Champdray et Réhaupal. La maison curiale de Champ, incendiée lors des guerres qui ont ravagée la Lorraine, doit être reconstruite aux frais des paroissiens qui sont rattachés à la cure de Champ, notamment les habitants de Champdray et Réhaupal. Ces derniers demandent à être exemptés de cette charge du fait de l'érection en cure de leur église.

Champdray est érigée en succursale, avec Réhaupal pour annexe, après la Révolution, par la première circonscription de l'an XII. Selon la réponse du conseil municipal à une enquête préfectorale en date du 21 messidor an XII, diligentée en vue d'une nouvelle circonscription de succursales, l'église a été reconstruite en 1773<sup>1</sup>.

### **Classement et intérêt du fonds**

Le classement de ce fonds se fonde sur le cadre de classement recommandé par le secrétariat général de l'Épiscopat (novembre 1961).

Ce fonds est composé d'un dossier relatif à l'érection de l'église en cure, de documents sur la construction du presbytère, sur les travaux de réfection de l'église et du presbytère. Une partie consacrée à la comptabilité complète le fonds. Il représente 0,32 mètre linéaire.

### **Communicabilité du fonds**

Le fonds 57 J 87 est communicable en sa totalité.

---

<sup>1</sup> 2 V 10.

## SOURCES COMPLÉMENTAIRES

---

### *Archives départementales des Vosges*

#### État civil<sup>2</sup>

4 E 87/1-7                    Registres paroissiaux puis d'état civil de Champdray (1765-1930).

#### Série Edpt – Archives communales déposées (1640-1945)

Edpt 87/GG 1-33,    Registres paroissiaux puis d'état civil de Champdray (1628-1892).  
1 E 1-12

E dpt 87/1 M 1            Presbytère (1807-1896), église (1861-1921).

E dpt 87/1 P 1            Desservant, traitement (an XIV). Fabrique, comptes et legs (1853-1904).

#### Fonds anciens (antérieurs à 1789)

##### Série G – clergé séculier

##### Chapitre de Remiremont (620 [copie]-an IX)

G 1927                    Érection de l'église en cure, récolements (1669-1781).

G 2903                    Dîmes en général (1688-1699), portion congrue (1699, 1701-1702), cure (1669-1670).

##### Églises et fabriques (1194-1790)

G 2407                    Donations et testaments pour fondations de messes à l'église de Champdray et à celles de Certilleux et de Chamagne (1670-1790).

#### Fonds modernes (1800-1940)

##### Série O – Administration et comptabilité communales (1800-1940).

1 O 47                    Presbytères. – Réglementation et statistiques (an XI-1907).

1 O 48                    Presbytères. – Acquisition (an XI-1813).

2 O 89/9                  Presbytère (1809-1898), église (1840-1899).

##### Série Q – Domaines nationaux et enregistrement (1790-1940).

9 Q 6                    Inventaires et procès-verbaux de vente du mobilier des établissements religieux, district de Bruyères (an II-an IV).

9 Q 9                    États, déclarations et procès-verbaux d'envois d'effets d'or, d'argent et d'ornements d'églises et de cloches à l'hôtel de la Monnaie, district de Bruyères (1792-an III).

10 Q 3                    Biens des cures des fabriques, des confréries et des séminaires (1790-1793).

33 Q 4, 9, 24            Séquestres des biens ecclésiastiques (1906-1912).

##### Série V – Administration des cultes (1800-1940).

2 V 10                    Demandes d'érection de cures, succursales, vicariats, chapelles et oratoires (an XII).

2 V 46                    Plaintes contre les desservants (1897-1902).

4 V 6                    Travaux (1809-1905).

5 V 31, 187              Gestion de la fabrique (an XII -1906).

8 V 20, 30, 41           Attribution des biens de fabrique (1905-1929).

8 V 47                    Charges pieuses grevant les biens d'origine ecclésiastique (1930-1932).

---

<sup>2</sup> Versé par les greffes des tribunaux de grande instance des Vosges aux Archives départementales des Vosges.

### **JPL – Journaux périodiques locaux**

- JPL 43/1            *L'Écho de Lièzezy*, Gérardmer (1924-1939).
- JPL 44/1            *Bulletin paroissial vosgien : paroisse de Champdray-Rébaupal*, Épinal (1933-1937).
- JPL 130/1           *Le messager paroissial de Granges, Jussarupt, Rébaupal, Saint-Dié* (1915-1953).
- JPL 311/4           « L'Ermite Marc, fondateur de Champdray », dans *La Semaine religieuse du diocèse de Saint-Dié*, année 1898, p. 254.
- JPL 394/1-5        *La Vologne : bulletin paroissial*, Champ-le-Duc (1964-2009)
- JPL 1005/11        LAURENT, (André), « La Nativité de Notre-Dame à Champdray », dans *La Croix de Lorraine* n° 633 du 9 septembre 1956.

## PLAN DE CLASSEMENT

---

<b>57 J 87/1-4</b>	<b>Relation avec la hiérarchie (1667-1723)</b>
<b>57 J 87/5</b>	<b>Vie paroissiale (XVII<sup>e</sup> siècle)</b>
<b>57 J 87/6</b>	<b>Biens de la paroisse (1662-1846)</b>
<b>57 J 87/7-12</b>	<b>Administration temporelle de la paroisse (1625-1901)</b>
	7-10 Comptabilité paroissiale (1627-1901).
	11 Comptabilité des confréries (1625-1808).
	12 Dons et legs (1660-1879).
<b>57 J 87/13</b>	<b>Rapports avec l'autorité civile (1672-1899)</b>

## RÉPERTOIRE NUMÉRIQUE DÉTAILLÉ

---

### Relation avec la hiérarchie

57 J 87/1-4	Cure de Champdray	1667-1723
1	Érection.  3 octobre 1669 : requête des maires de Champdray et Réhaupal en vue de l'érection de Champdray en cure <sup>3</sup> ;  9 octobre 1669 : réponse et accord des abbesses ;  18 octobre 1669 : requête des maires souhaitant connaître à quelle date Jean Prevost doyen de la chrétienté de Remiremont et curé de Vagney fera son enquête ;  23 octobre 1669 : enquête de Jean Prevost, doyen de la chrétienté de Remiremont et curé de Vagney, sur l'opportunité d'une cure à Champdray ;  1669 : requête de Laurent Boulay et Georges Didier, députés de Champdray à l'évêque de Toul lui demandant d'obtenir que le Sr Perpignan dise sous huit jours tout ce que bon lui semblera suite à l'ordonnance du 29 octobre ;  29 novembre 1669 : jugement d'André du Saussay, évêque et comte de Toul, à la suite de la requête et de l'enquête ;  3 décembre 1669 : requête des habitants de Champdray, Réhaupal et Nouveaux Arrentés de Champdray au duc de Lorraine lui demandant de confirmer le jugement du 29 novembre, l'érection est confirmée par décret avec interdiction au sieur Perpignan de semer le trouble dans cette nouvelle cure. Cette décision est signifiée au sieur Perpignan par le doyen de Remiremont ;  9 décembre 1669 : procuration des habitants de Champdray à leurs procureurs spéciaux chargés de les représenter ;  7 janvier 1670 : requête des maires et habitants de Champdray, Réhaupal et nouveaux Arrentés au duc de Lorraine demandant la nomination d'un prêtre (l'abbesse de Remiremont ayant négligé de le faire). Accord du duc pour proposer la nomination de Marc Marchal à l'évêque de Toul ;	

---

<sup>3</sup> Champdray dépend de la cure de Champ desservie par Jean Perpignan vicaire perpétuel qui « s'en dit le maître ». Des sous vicaires, résidant à Granges ou Champ, célèbrent le culte à Champdray les jours de fêtes et dimanches. La distance séparant Champdray de Champ cause de nombreuses difficultés aux habitants de Champdray notamment en 1669 ou douze paroissiens de Champdray n'ont pu recevoir les derniers sacrements faute d'avoir pu contacter les sous vicaires. Ils sollicitent l'érection d'une cure avec la nomination d'un curé à vie et en chef indépendant de Jean Perpignan. Ils s'engagent à prendre à leur charge les frais de construction de la maison curiale et laissent aux abbesses la totalité des dîmes qu'elles perçoivent sans aucun partage avec le curé.

16 janvier 1670 : requête de Marc Marchal vicaire de la cure de Champdray au duc de Lorraine afin de pouvoir prendre possession de la cure, Jean Perpignan s'opposant à cette nomination ;

26 janvier et 7 février 1670 : réunion des habitants pour désigner Claude Boulay chargé de les représenter dans la requête présentée au duc de Lorraine sollicitant l'autorisation de célébrer chaque année à perpétuité un service solennel à son intention et à celle de toute sa maison. Accord du duc ;

24 mai 1673 : requête des habitants de Champdray, Réhaupal et nouveaux Arrentés de Champdray au duc de Lorraine lui demandant le maintien de Marc Marchal comme curé de Champdray sans subir d'ennui de la part du Sr Perpignan, accord du duc. Le 3 juin le jugement a été signifié au Sr Perpignan ;

20 décembre 1675 : ordonnance du duc de Lorraine confirmant les décrets d'érection de la paroisse et de nomination de Marc Marchal avec interdiction expresse à Jean Perpignan de semer le trouble (1669-1675).

## 2 Conflits avec Jean Perpignan vicaire perpétuel de Champ.

17 août 1667 : procès en appel entre Jean Perpignan vicaire perpétuel de Champ (le-Duc) et les habitants de Granges, Champdray, Saint-Jean, Jussarupt, La Chapelle et Saint-Jacques<sup>4</sup> ;

21 août 1669 : requête de Jean Perpignan au duc de Lorraine et au prévôt de Bruyères demandant que les décisions antérieures obligeant les paroisses de Champdray et Réhaupal à participer aux réparations de la maison curiale de Champ soient respectées ;

7 septembre 1669 : requêtes des maires de Champdray, Réhaupal et Nouveaux Arrentés de Champdray demandant la restitution des bestiaux emportés par Jean Perpignan ; accord du duc ;

8 septembre 1669 : ordonnance de signification du jugement ;

13 septembre 1669 : demande au duc de faire intervenir le prévôt de Bruyères pour faire rendre les bestiaux en exécution du jugement en date du 7 septembre 1669, accord du duc ;

24 décembre 1669 : requête des habitants de Champdray, Réhaupal et nouveaux Arrentés de Champdray au duc de Lorraine lui demandant de les exempter de l'obligation de subvenir aux besoins de la

---

<sup>4</sup> Une sentence en date du deux août 1665 stipule que la reconstruction se fera aux frais des paroissiens dépendant de la cure de Champ, à l'exception de Jussarupt, Saint-Jean, La Chapelle et Saint-Jacques. Un appel a été présenté par les maires de Champdray, Granges et Réhaupal se considérant exemptés de leur participation à la reconstruction du fait de la demande d'érection de leur paroisse en cure. Suite à ce procès, Jean Perpignan fera de nombreuses difficultés aux habitants de Champdray.

cure de Champ, accord du duc et signification de cet accord à Jean Perpignan par le prévôt de Bruyères ;

31 décembre 1669 : requête à Danolet capitaine prévôt de Bruyères sollicitant l'application des décisions prise par l'évêque de Toul, confirmées par le duc de Lorraine contre Jean Perpignan ;

6 mai 1673 : demande d'assignation par Jean Perpignan de l'abbesse de Remiremont et de Marc Marchal ;

14 mai 1673 : pétition de Jean Perpignan, signée par des habitants de Champdray demandant l'assignation de Marc Marchal devant le Parlement de Metz (1667-1673).

### 3 Conflits avec l'abbesse de Remiremont

1699 : déclaration des maires de Champdray et Réhaupal en réponse à un acte que leur a fait signifier Nicolas Joly Corps, affirmant que Joly Corps n'est pas curé de la cure de Champdray mais seulement vicaire, ils ne lui feront donc aucune autre déclaration sur l'option prétendue par lui ;

20 août 1701 : requête de l'abbesse de Remiremont au bailliage de Bruyères afin de récupérer la portion de dîmes retenue par Nicolas Joly Corps, curé de Chamdray, pour les années 1699-1700 et en partie 1701, comme il en a été convenu le 3 octobre 1669 lors de l'érection de la cure de Champdray ;

3 septembre 1701 : procuration des habitants de Champdray à leurs procureurs spéciaux chargés de les représenter dans le conflit avec les abbesses ;

16 septembre 1701 : requête de l'abbesse de Remiremont auprès de la Cour Souveraine contre le curé de Champdray afin de récupérer la portion de dîmes retenue par Nicolas Joly Corps ;

23 novembre 1701 : requête des habitants de Champdray et Réhaupal au duc de Lorraine demandant à être relevé de l'accord qu'ils ont passé avec l'abbesse de Remiremont en 1669 promettant de laisser aux abbesses la totalité des dîmes qu'elles perçoivent sans aucun partage avec le curé. Le duc relève les habitants de cette promesse mais renvoie l'affaire devant la Cour Souveraine ;

29 novembre 1701 : requête à la Cour Souveraine suite à la décision du 23 novembre 1701 afin d'assigner l'abbesse de Remiremont. La Cour ordonne l'assignation des parties ;

3 juillet 1702 : jugement de la Cour Souveraine rendu en faveur des dames abbesse de Remiremont ; 3 juillet 1702 extrait du jugement (1669-1702).

### 4 Réhaupal.

1723

8 mars : réunion des habitants de Champdray autour



du maire ; les habitants de Réhaupal ayant obtenu l'autorisation de construire une chapelle, ils craignent à l'avenir que les habitants de Réhaupal demandent l'érection de cette chapelle en cure et, de ce fait, ne participent plus aux charges de la cure de Champdray.

## **Vie paroissiale**

### **- Confréries, congrégations**

57 J 87/5 Confrérie de saint Joseph : indulgence<sup>5</sup>. XVII<sup>e</sup> siècle

## **Biens de la paroisse**

### **- Biens immobiliers**

57 J 87/6 Église. – Réfection : conventions de travaux<sup>6</sup>. 1662-1846

## **Administration temporelle de la paroisse**

### **- Comptabilité paroissiale**

57 J 87/7-8 Comptes de fabrique. 1627-1854

7 1627-1736

8 1737-1854

57 J 87/9 Budget de la paroisse : bordereaux récapitulatifs. 1837-1899

57 J 87/10 Comptes de la paroisse : bordereaux récapitulatifs. 1881-1901

### **- Comptabilité des confréries**

57 J 87/11 Bassin des Trépassés : comptes. 1625-1808

### **- Dons et legs**

57 J 87/12 Fondations : correspondance, mémoire et tableau des fondations, copies d'actes notariés, requête au lieutenant du bailliage de Bruyères demandant l'autorisation de recevoir le don, décrets approuvant les donations et autorisant la fabrique à les accepter. 1660-1879

## **Rapport avec l'autorité civile**

57 J 87/13 Presbytère. – Construction : engagement des paroissiens (1672). Travaux : correspondance, extraits des délibérations du conseil municipal (1898-1899). 1672-1899

---

<sup>5</sup> Copie.

<sup>6</sup> Copies d'actes notariés.

## TABLE DES MATIÈRES

---

Introduction .....	p.2
Sources complémentaires .....	p.3
Plan de classement .....	p.5
Répertoire numérique détaillé.....	p.6
Table des matières .....	p.10